ESSAI

SUR

L'USAGE CLINIQUE DU CAMPHRE,

PRÉSENTÉ ET SOUTENU

A l'École de Médecine de Montpellier,
le Vendémiaire an XII,

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE,

Par FRANÇOIS-JOSEPH RICHARD, *Médecin de l'Hospice civil et militaire de Tarascon-sur-Rhône, correspondant de la Société de Médecine du Gard, (ci-devant Institut de santé et de salubrité), etc.*

Observatio est filum ad quod dirigi debent medicorum ratiocinia.
BAGLIVI.



A MONTPELLIER, DE L'IMPRIMERIE DE G. IZAR ET A. RICARD.

A

DOMINIQUE RICHARD mon frère, Chirurgien recommandable par une pratique judicieuse et éclairée;

A

CATHERINE RICHARD ma sœur, si avantageusement connue par ses vertus sociales;

EUX

Qui, dans des circonstances malheureuses, m'ont tenu lieu des auteurs de mes jours, en m'accueillant, et en me prodiguant leurs soins et leurs bontés;

A

HENRIETTE TRINQUELAGNE mon épouse, objet de mes plus tendres affections;

A CELLE

Qui, par son amabilité, et la bonté de son cœur, fait le charme et le bonheur de ma vie;

A

FRANÇOIS TRINQUELAGNE mon beau-frère, Avoçat célèbre par son intégrité et ses talens distingués;

A CELUI

Qui, par ses conseils et ses secours, m'a assuré un état honorable;

C'est à ces personnes, si chères à mon cœur, que je dédie cet Essai, pour leur donner, authentiquement, une foible marque de la vive reconnoissance, et du tendre attachement que j'aurai toujours pour elles.

F. J. RICHARD.



ESSAI

SUR

L'USAGE CLINIQUE DU CAMPHRE.

Les bons ou mauvais effets des médicamens tiennent souvent à la manière de les administrer, presque toujours, aux doses auxquelles on les donne, et aux circonstances de leurs administrations. La pusillanimité et la hardiesse, dans leurs emplois, sont des écueils qu'on doit éviter ; et s'il falloit pancher d'un côté, je pense qu'en général il vaudroit beaucoup mieux donner une trop petite dose d'un médicament, que de la donner trop forte, sauf dans certaines occasions ; par exemple, il seroit plus avantageux à un malade atteint d'une fièvre intermittente, insidieuse, pernicieuse, de prendre une dose de quinquina plus forte qu'il ne faudroit, que d'en prendre une dose insuffisante.

Ces considérations ne doivent point empêcher, cependant, d'employer un médicament, à haute dose, dans des cas graves, où les ressources de la nature paroissent impuissantes, et où la mort semble inévitable, sur-tout lorsqu'on y est autorisé par la pratique des gens de l'art d'un mérite reconnu.

Je me suis convaincu de cette vérité à l'égard de l'emploi du camphre.

Le camphre est une substance blanche, concrète, d'une odeur forte et pénétrante; mis sur la langue, il a, d'abord, un goût fort, stimulant, échauffant, et au bout d'un certain temps, il laisse une impression de fraîcheur forte : ce suc concret se dissout dans les huiles et les acides minéraux; il n'est point soluble dans l'eau, à laquelle il communique pourtant son odeur. Les principes constituans du camphre sont : le carbone, l'hydrogène et l'oxigène; comme ces principes constituans sont à peu près ceux des huiles volatiles, le camphre ne doit sa concrétion qu'à sa combinaison avec l'oxigène; l'espèce de laurier qui croît à la Chine, au Japon, et qu'on nomme *laurus camphora*, donne le plus du camphre: ce sont les Hollandois qui en font le commerce, après l'avoir rectifié et purifié des corps étrangers, en le sublimant, dit-on, avec la chaux.

Avant de prescrire l'usage de ce médicament, j'ai voulu en connoître les propriétés médicinales; et pour cela, j'ai consulté les auteurs qui en ont parlé.

Cullen dit que, dans cent cas, où il a donné le camphre à une dose poussée à un demi-gros, il n'a pu apercevoir s'il faisoit bien ou mal; qu'il en fit prendre, une fois, deux

scrupules, qui manquèrent faire périr son malade ; et que, dans une circonstance, il en donna un gros, dans les vingt-quatre heures, à petites doses, sans qu'il produisît aucun effet considérable.

ALEXANDRE, d'Édymbourg, d'après sa propre expérience, ne le donnoit qu'à très-petites doses.

FRÉDERIC HOFFMANN cite un homme sujet à une affection hypocondriaque qui avala, par méprise, en une seule fois, deux scrupules de camphre, qui lui occasionèrent des vertiges, le froid des extrémités, une grande anxiété, une sueur froide à la tête, un délire accompagné d'autres symptômes graves, dont il fut pourtant délivré.

WERLOFF donnoit, sans inconvénient, même dans les maladies inflammatoires, un demi-gros de ce suc concret, dans l'espace de vingt-quatre heures.

Le docteur COLLIN, dans les ulcères gangréneux, en prescrivoit jusqu'à une demi-once par jour.

Le professeur HALLÉ en faisoit prendre, dans les maladies putrides, jusqu'à un gros divisé en plusieurs prises.

QUARIN ne veut pas qu'on donne plus de vingt grains de camphre dans les vingt-quatre heures.

Enfin, le professeur BAUMES dit que, dans des fièvres de mauvais caractère, et dans certaines circonstances, on doit administrer ce médicament à la dose de douze et vingt-quatre grains à la fois, et presser assez ces doses, pour en donner, quelquefois, une demi-once, et même une once, par jour.

TRALES et HOFFMANN, les plus célèbres partisans du camphre, l'ont regardé comme éminemment raffraîchissant.

GRANTZ, VOGEL, ALEXANDRE, tiennent cette substance pour échauffante. FOURCROY, dans l'Encyclopédie méthodique, dit qu'il ne conseilleroit point ce suc concret pour relâcher et détendre les solides, pour adoucir et délayer les fluides; mais qu'il est certain, qu'en raison de sa volatilité et de sa facilité à se rendre en vapeur, il ne porte point dans nos organes l'action vive, irritante et stimulante, qu'il y porteroit par sa saveur et son énergie, s'il étoit fixe.

Il est d'observation, dit encore FOURCROY, que cette substance enlève aux organes une partie de la chaleur qui y étoit concentrée, et qu'en y produisant ainsi le sentiment du froid, il peut faire naître un effet raffraîchissant, et que, par sa tendance à prendre la forme de gaz, ou de vapeur, elle absorbe, rapidement, le calorique des corps voisins et, conséquemment, des parois des membranes de nos vaisseaux, et qu'ainsi sa vertu échauffante n'est pas à redouter.

D'après ces contradictions, sur l'emploi et les doses du camphre, sur ses effets échauffans ou raffraîchissans, comment reconnoître la vertu réelle et la véritable action de cette substance, sur l'économie animale? L'expérience seule peut nous l'apprendre; et je crois qu'elle a déjà marqué son utilité dans la pratique de la médecine. On convient généralement, aujourd'hui, que le camphre est un aussi excellent résolutif et discussif, qu'il est un bon sudorifique, un bon anti-septique, un bon anti-spasmodique; et qu'il calme spécifiquement les douleurs des voies urinaires, occasionées par l'âcreté des humeurs; et qu'il est employé, avec succès, dans les fièvres putrides où l'on trouve un défaut de rapport

dans l'ensemble de leurs symptômes qui en caractérise la malignité; dans les fièvres de mauvais caractère ; dans celles sur-tout qui ont le génie intermittent, et qu'on connoît sous le nom de fièvres intermittentes insidieuses, pernicieuses; et dans celles qui sont accompagnées d'éruption et d'exanthèmes : on sait encore que lorsqu'il y a privation de force, foiblesse de pouls, putridité dans les évacuations, odeur fétide, tache à la peau, menace de gangrène, spasmes musculaires, soubresauts de tendons, le camphre doit être administré, et lorsque le cas l'exige, conjointement avec les acides minéraux; c'est alors que sa vertu cordiale et l'exhalation qu'il produit agissant simultanément avec sa propriété anti-spasmodique et anti-septique, il devient un médicament précieux.

Mais le camphre ne convient point quand il y a pléthore, éréthisme, sécheresse, état phlogistique, et forte turgescence du sang, ainsi que quand ce fluide est dans un grand état de consistance, parce qu'il augmente ces états vicieux.

Je ne répéterai point tout ce qui a été dit, sur le camphre, depuis les Arabes jusqu'à nos jours : je laisse ce soin à ceux qui voudroient écrire sur cette substance pour nous donner une connoissance parfaite des toutes ses propriétés médicinales. Pour remplir le but que je me suis proposé, il me suffira de dire qu'une expérience, constamment suivie, m'a convaincu que l'on pouvoit se promettre les plus heureux effets de l'emploi du camphre à haute dose, jusqu'à deux, et même trois gros, dans les 24 heures, toutes les fois que l'on a à combattre la septicité des humeurs et

qu'il faut en même temps, porter à la peau, et réprimer des accidens nerveux, dans des maladies où l'on voit un défaut de rapport dans l'ensemble de leurs symptômes, en observant, néanmoins, de diviser cette quantité en plusieurs prises.

Voici quelques-unes des observations qui m'ont amené à ce résultat.

I.ère OBSERVATION.

Je fus appelé, le 10 messidor an 7, pour voir la femme Roux, de Tarascon; cette femme, à la suite d'une fièvre bilieuse putride, se trouvoit, depuis deux jours, dans un état de foiblesse, et dans un délire morne et permanent. Voulant profiter de cette occasion pour vérifier les expériences des praticiens qui, dans pareil cas, avoient fait administrer le camphre à haute dose, j'en prescrivis à ma malade, un demi-gros, pour être pris de suite, dans une potion anti-spasmodique. Ce médicament produit, sur cette femme, à peu près les mêmes effets qu'éprouva cet hypocondriaque dont parle Hoffmann, que j'ai cité plus haut; j'en conclus qu'il étoit possible que je n'eusse pas assez divisé la dose du camphre que je lui croyois nécessaire : il n'en résulta pourtant aucun mauvais effet pour elle; mais m'étant ravisé dans la suite, et ayant administré ce médicament à haute dose, mais divisé en plusieurs prises, j'en ai obtenu, comme on va le voir, les meilleurs résultats.

II.ème OBSERVATION.

Une fille de Pouchon, porte-faix de Tarascon, âgée de 11 à 12 ans, d'une complexion assez délicate, eut, le 14 fructidor an 7, sur le soir, un frisson des plus violens, qui dura, à peu près, deux heures.

Le 16, jour de ma première visite, je trouvai cette fille dans une chaleur intense, ayant des douleurs vives dans l'estomac, des soubresauts de tendons, et marmottant de temps en temps, des mots entrecoupés, sans liaison et sans suite. Pouchonne avoit, de plus, tous les symptômes d'une maladie gastrique putride.

La malade se trouva bien dans ma visite du soir; et ce qui me surprit extrêmement, c'est que, dans cet état, cette fille avoit encore des soubresauts de tendons. Reconnoissant alors que j'avois à traiter une fièvre intermittente insidieuse, et voulant empêcher l'arrivée d'un troisième accès, que j'avois lieu de redouter pour ma malade, malgré l'indication bien prononcée, qui me portoit à l'évacuer, je lui prescrivis le quinquina. Cette fille refusa obstinément de le prendre. J'essayai de substituer le camphre, à l'écorce du Perou: je fis mettre un gros de camphre dans une potion qu'on rendit aussi agréable à prendre qu'il fût possible; ma malade, non sans peine, la prit par cuillerée, dans l'espace de 12 heures.

Le 17, les soubresauts de tendons ne se faisoient plus sentir.

Le 18, l'accès revint, mais sans être accompagné des symptômes qu'on avoit remarqué dans les deux précédens.

Cette fièvre intermittente étant devenu simple, depuis que j'avois employé le camphre, fut traitée par les évacuans, et à la fin avec le quinquina, que je fis administrer dans des lavemens.

Pouchonne, après une convalescence de peu de jours, recouvra la santé.

Après un tems variable long-temps soutenu, et après des changemens brusques du froid au chaud, qui arrivèrent assez souvent, dans le commencement de l'an 8, il régna épidémiquement, à Boulbon, une maladie catarrhale, d'une nature putride, accompagnée d'accidens nerveux qui annonçoient un danger imminent.

Boulbon, à une lieu de Tarascon, situé sur une élévation, a, dans ses environs, des eaux stagnantes. Il n'est pas inutile, je pense, de faire observer ici, que les habitans de ce village entassent, généralement, du fumier qu'ils laissent croupir, une grande partie de l'année, autour de leurs habitations, la plupart humides et trop petites pour le nombre de personnes qu'elles renferment.

Souvent appelé à la dernière extrémité, je n'eus pas moins le bonheur de retirer des portes du tombeau les personnes auxquelles j'eus le temps de faire administrer le camphre à haute dose, mêlé avec d'autres substances, suivant les cas qui se présentoient.

III.ème OBSERVATION.

Joseph Bechet, cultivateur de la Commune de Boulbon, âge de 45 ans, d'un tempérament pituiteux, ayant eu froid, par un temps humide, se trouva indisposé le 1.er brumaire an 8, et fut forcé de quitter son travail, au milieu de la journée. Arrivé chez lui, il se plaignit d'avoir des frissons, une pesanteur de tête, de tintemens d'oreilles, des vertiges, une soif ardente, une bouche mauvaise et des envies de vomir.

Le soir, il eut une fièvre très-violente. Le chirurgien du lieu, dans l'espace de huit jours, saigna, purgea ce malade et lui appliqua des emplâtres vésicatoires, sur chaque gras de jambes. Ces moyens curatifs, administrés successivement, n'ayant point produit l'effet qu'il en attendoit, il jugea à propos de me faire appeler le 9 du même mois.

Arrivé à Boulbon, je trouvai Bechet sans connoissance, ayant un pouls petit, la respiration gênée, la peau moite, la langue couverte d'un sédiment jaunâtre tirant sur le noir; il alloit à la selle involontairement; et ses déjections répandoient une odeur infecte.

La prostration de forces du malade, le délire dans lequel il se trouvoit depuis deux ou trois jours, la mauvaise odeur de ses déjections, et la cause qui me paroissoit avoir donné lieu à sa maladie, me déterminèrent, dans ce cas grave, à employer le camphre; j'en fis mettre un gros et demi, dans une potion huileuse, cordiale, qu'on lui fit prendre par cuillerée.

Le 10, on vint à Tarascon, me donner des nouvelles de Bechet; l'on me dit qu'il avoit passé une très-mauvaise nuit, et qu'il étoit à peu près dans le même état où je l'avois vu la veille.

Les indications que j'avois à remplir me paroissant toujours les mêmes, je conseillai de donner la même potion que j'avois prescrite le 9, et de plus, l'application d'un large emplâtre vésicatoire à la nuque.

Le 11, fut un jour critique pour notre malade; il manqua périr; et lorsqu'on désespéroit tout à fait de lui, il survint, vers le soir, une douce sueur sur toute l'habitude du corps, qui améliora l'état de Bechet: les symptômes qui faisoient craindre pour ses jours, s'amendèrent; sa transpiration fut plus abondante; sa respiration devint moins pénible, et la fièvre cessa.

La convalescence de cet homme ne fut pas bien longue; et Bechet dût le rétablissement de sa santé à l'usage méthodique qu'on lui fit faire de quelques purgatifs aigrelets et toniques.

IV.ème OBSERVATION.

Le 13 brumaire an 8, la mère de Bechet, femme vigoureuse et bien constituée, âgée de 66 ans, tomba malade à Boulbon, sans causes manifestes. Elle eut à peu près les mêmes symptômes qui s'étoient montrés dans le courant de la maladie de son fils; elle fut saignée deux fois, et l'on se contenta de suivre, à quelque chose près,

le même traitement que j'avois indiqué pour Bechet; mais se fut infructueusement.

Le 24, seulement, on voulut lui donner le camphre, à haute dose, que cette femme ne put prendre à cause du resserrement de ses mâchoires, qui dura jusqu'au 25, jour de sa mort.

V.ème OBSERVATION.

Marie Ellien, femme de Bechet, du même âge que son mari, d'un tempérament sans énergie, n'étant plus sujette au flux menstruel depuis deux ans, après des veilles continuelles, et des chagrins cuisans, fut atteinte, le 27 brumaire an 8, de la maladie régnante à Boulbon, et dans ses environs.

Le 28, on donna à cette femme le tartrite de potasse antimonié, qui ne produit pas grand effet: sur le soir elle eut un redoublement qui commença comme celui du 27, par des frissons légers, mais qui fut moins intense. Appelé le 30, pour voir cette femme, je la trouvai dans l'état déplorable où j'avois rencontré son mari, le premier jour que je le vis: elle avoit de plus que lui, des soubresauts de tendons et des redoublemens, tous les soirs, qui devenoient chaque jour plus alarmans.

Je prescrivis à Marie Ellien une potion faite avec une once d'huile d'amandes douces, un gros de camphre, deux gros d'extrait de quinquina, une once de sirop de limon, et trois onces d'eau de fleur d'orange; cette potion, qui

lui fut donnée par cuillerée, de temps en temps, dans les 24 heures, rendit le redoublement du 1.er frimaire moins fort, sans améliorer, d'ailleurs, son état, qui fut le même jusqu'au 7 du même mois, malgré les évacuans et les potions diaphorétiques et cordiales, qu'on lui donna avec ménagement, pendant cet espace de temps.

Le 7, je vins à Boulbon, Marie Ellien étoit toujours dans le délire, et alloit à la selle sans le sentir: ses matières étoient abondantes et d'une odeur infecte; sa respiration étoit gênée; sa langue étoit noire; sa peau paroissoit moins sèche que les premiers jours que je vis cette femme; son pouls étoit toujours fiévreux.

Je fis redonner à Marie Ellien la potion que je lui avois prescrite le 30 brumaire, dans laquelle l'on mit deux gros de camphre seulement, sans y ajouter l'extrait de quinquina; je lui conseillai encore, de prendre, toutes les deux heures, une tasse de la décoction des fleurs d'arnica montana.

Le 12, notre malade étoit toujours bien mal; elle sembloit toucher à sa fin, lorsque, vers le soir, une sueur générale, modérée, qui dura pendant toute la nuit, fit cesser le délire, et les soubresauts de tendons, qui avoient été permanens depuis le 30 brumaire.

Le 13 frimaire, les déjections devinrent moins abondantes et moins fétides; la respiration fut aisée; le pouls reprit de la force; la langue s'humecta, et perdit, dans peu, sa couleur noire; les urines déposèrent un sédiment briqueté.

De ce jour, data la convalescence de Marie Ellien, qui fut beaucoup plus longue et plus pénible que celle de son

mari ; l'appétit lui revint enfin, après avoir fait long-temps usage, tous les matins, d'une décoction des plantes amères, telles que la chicorée, le pissenlit, la camomille et le petit chêne; on faisoit infuser, de temps en temps, dans cette décotion, un gros de rhubarbe, qui servoit plusieurs jours.

VI.ème OBSERVATION.

Le 7 frimaire an 8, étant à Boulbon, je fus prié d'aller visiter une personne malade, dans le village, depuis 23 jours ; je me rends de suite chez elle, où je trouve une vieille femme enfoncée dans un lit, sans connoissance, respirant à peine, ayant un air cadavéreux, un pouls petit et irrégulier : à ces symptômes, j'annonçai la mort prochaine de cette femme; son âge, qui étoit de 70 ans, sa foiblesse, l'état dans lequel je la voyois, le période de sa maladie, concouroient bien à fortifier mon pronostic.

Je n'abandonnai point, cependant, cette malheureuse aux seuls secours de la nature, qui, dans ces circonstances, paroissoit impuissante.

Sur le rapport qu'on me fit, sachant que cette femme avoit été saignée deux fois, et ayant connoissance de la maladie régnante, à Boulbon, et dans ses environs, je lui fis appliquer un large emplâtre vésicatoire entre les deux épaules, et un sinapisme aux gras de jambes : on lui donna encore, par cuillerée, une potion, dans laquelle entroient deux gros de camphre, etc.

Le 8, la sueur commença à s'établir, l'état de la malade s'améliora, son pouls se releva un peu; elle respiroit avec moins de gêne; mais sa bouche exhaloit une mauvaise odeur. Malgré cet heureux changement, cette femme resta toujours clouée dans son lit, sans avoir la force de relever sa tête. Dans cet état, je voulois lui faire prendre, encore, du camphre : je ne pus en venir à bout, parce que cette femme avoit repris sa connoissance, et qu'elle trouvoit à cette substance médicamenteuse, un goût et une odeur insupportables. Je crus y suppléer par des potions diaphorétiques, dans lesquelles je fis mettre deux grains d'oxide d'antimoine sulfuré rouge, pour chaque potion, que la malade prenoit dans les 24 heures. Ces remèdes ne produisirent que des sueurs partielles et des évacuations énervantes, au détriment de notre malade.

Enfin, cette malheureuse se sentant extrêmement foible, et croyant trouver, dans les alimens et les boissons spiritueuses, les seuls remèdes capables de la conforter, n'en voulut plus prendre d'autres. Elle se livra, sans réserve, à ce régime, qui la conduisit au tombeau; elle mourut, ayant sa parfaite connoissance, le 23 frimaire, le 38.ème jour de sa maladie, après avoir gardé une diarrhée putride, abondante, pendant plusieurs jours.

Les bons effets que produisit le camphre, sur cette femme, dans une circonstance bien critique pour elle, sa mort arrivée quelques jours après avoir cessé l'usage de ce suc concret, semblent faire connoître, d'une manière particu-

lière, les propriétés de ce médicament, dans les maladies qui régnoint alors dans nos contrées.

VII.ème OBSERVATION.

Pierre Daire, de Boulbon, âgé de 50 ans, d'un tempérament robuste, après quelques jours de mal-aise, envoya chercher le Chirurgien du lieu, pour le consulter sur son état : l'Officier de santé le reconnoissant atteint de la maladie régnante, l'émétisa, et le purgea, plusieurs fois, dans l'espace de quinze jours. Un délire simple venant alors se mêler aux différens symptômes de cette maladie, et la foiblesse du malade ayant exigé l'application des vésicatoires sur différentes parties du corps, l'on se détermina de venir me prendre à Tarascon, le 6 messidor an 8.

Arrivé chez Daire, je le trouvai dans son lit, et lui ayant demandé comment il se trouvoit ? Il me répondit qu'il n'étoit point malade, et qu'il étoit surpris qu'on eût appelé un Médecin pour venir le visiter.

Les yeux hagards et quelquefois fixes de cet homme ; son pouls foible et petit, ses déjections abondantes, lâchées sans le sentir, les redoublemens violens qu'il avoit tous les soirs, et dans lesquels il étoit extrêmement assoupi ; tout cela annonçoit le plus grand danger, et indiquoit assez ce qu'il y avoit à faire, en pareil cas.

La saison dans laquelle nous nous trouvions, la putridité des évacuations du malade me firent préférer, aux emplâtres vésicatoires, les sinapismes : j'en fis mettre deux aux gras de jambes, et de suite je prescrivis une potion faite avec

un gros et demi de camphre, deux gros d'extrait de quinquina, un demi-gros de thériaque, demi-once d'huile d'amandes douces, deux onces de sirop de limon, et quatre onces d'eau de fleur d'orange. Daire prit, par cuillerée, cette potion, dans 24 heures.

Ces remèdes ne produisirent pas grand effet : les redoublemens étoient toujours très-forts ; le délire permanent ; la diarrhée énervante, qui affoiblissoit extrêmement le malade, étoit un peu plus modérée.

Le 9, sur le rapport qu'on vint me faire à Tarascon, de l'état du malade, je conseillai la même potion que j'avois prescrite le 6.

Je craignis pour les jours de Daire, jusqu'au 21, époque à laquelle on vit paroître, sur toutes les parties du corps de cet homme, une grande quantité de petits boutons, sans caractère. Cette crise amenda les symptômes de la maladie; et Daire, recouvrant la raison, se sentit alors brisé, et dans une grande foiblesse : il resta dans cet état pendant quelque temps, malgré les cordiaux qu'on lui faisoit prendre journellement. Quelques jours d'orage retardèrent la convalescence de cet homme, qui fut très-longue et très-pénible. Daire ne jouit pas moins aujourd'hui de la santé la plus parfaite.

VIII.ème OBSERVATION.

Le fils aîné de M. Jaumes, négociant de Tarascon, âgé de dix mois, d'une complexion robuste, alaité par sa mère, fut vacciné dans les premiers jours du mois de prairial an 9;

il eut la fausse vaccine : dans ces circonstances, ayant été exposé, une partie de la journée, à un vent du Midi très-humide, les croûtes de teigne qu'il avoit à la tête disparurent. La piqûre de la vaccine, faite au bras droit, suppura extrêmement jusqu'au 6 messidor, époque à laquelle data la maladie de cet enfant.

Je le vis pour la première fois, le 7 messidor; il étoit inquiet, insomne; ses petites plaintes alternoient avec un repos d'accablement fort court; son pouls étoit vif; sa chaleur augmentoit par bouffées; ses déjections étoient abondantes et fétides; je n'aperçus rien de bien sensible du côté des urines; j'observai des dispositions assez marquées au vomissement; ses gencives soigneusement inspectées, et l'état de sa bouche ne purent me porter à croire qu'il ne s'agissoit ici que des orages plus ou moins variés de la dentition; mais à l'ensemble des symptômes qui parurent au début de cette maladie, il étoit plus probable que j'avois à traiter une fièvre continue, d'une nature putride avec des redoublemens journaliers.

Les remèdes administrés à cet enfant consistoient en boissons délayantes et en potions huileuses, anthelmentiques, calmantes et anti-spasmodiques, faites avec l'huile d'amandes douces, le suc de citron, le sucre, et l'eau de fleur d'orange.

Lorsque la chaleur et la sécheresse de la peau eurent diminué, ainsi que la fièvre, les envies de vomir persistant, je donnai, le 11, quatre grains d'ipécacuanha, dans une cuillerée d'eau sucrée : ce vomitif produisit, par le haut et par le bas, une grande quantité de matières vertes, glaireuses et fétides.

Les 12 et 13, il ne se passa rien d'essentiel ; j'observai seulement, que la fièvre se renfonçoit tous les soirs, qu'elle diminuoit vers le matin, et laissoit assez tranquille, pendant la journée, notre petit malade, qui dépérissoit pourtant de jour en jour.

Le 14, je m'aperçus que les mâchoires de cet enfant étoient en convulsion, de temps en temps ; je trouvai, au petit Jaumes, un pouls irrégulier et foible, qui se perdoit sous les doigts ; je persistai alors à faire appliquer, au bras où se trouvoit auparavant un centre de suppuration, un emplâtre vésicatoire qui, la veille, lorsque je l'avois proposé, avoit alarmé la tendresse, mal entendue, de madame Jaumes.

Le vésicatoire rétablit l'écoulement tari depuis le début de sa maladie, sans changer en bien, l'état de mon petit malade; le redoublement du 15 fut de plus inquiétant; l'enfant refusa de prendre le sein de sa mère ; sa physionomie prit une couleur plombée ; le grincement des dents fut permanent ; la prostration des forces parut évident ; ses extrémités devinrent froides ; la toux qui avoit persisté jusqu'à ce moment fut remplacée par le râle de la mort.

Je fis retirer madame Jaumes, pour qu'elle n'eût point, sans cesse, sous les yeux, un tableau si déchirant pour une mère sensible, et pour qu'elle n'eût point le chagrin cuisant de voir mourir cet enfant, le seul qui restoit à sa consolation (1).

---

(1) Madame Jaumes, née Grand, mère tendre et sensible, se dévouant entièrement aux soins de ses enfans et de son ménage, par

Heureusement le petit Jaumes prenoit toujours ce qu'on lui mettoit dans la bouche. Dans ce cas grave, je fis donner par cuillerée, à cet enfant, une potion huileuse, qui renfermoit deux scrupules de camphre, autant d'extrait de quinquina, deux onces de sirop de limon, et trois onces d'eau de fleurs d'orange.

Les 16 et 17, le petit Jaumes étant toujours dans le même état, je ne discontinuois point de lui faire prendre la même potion que je lui avois fait donner la veille.

Le 18 au matin, l'enfant reprit le sein de sa mère, qu'il n'avoit pu prendre depuis le 15 : il étoit donc en meilleur état qu'auparavant ; mais je ne redoutois pas moins le redoublement du soir, qui se passa, heureusement, sans accidens.

Le petit Jaumes se soutint dans son mieux-être : il continua de prendre, pendant deux ou trois jours, une potion camphrée ; le vésicatoire suppura convenablement ; et notre malade fut sur pied : par rapport à ses déjections glaireuses, je lui fis faire usage, pendant quelque temps, de l'ipécacuanha, comme altérant, qui lui fit un grand bien. Maintenant le petit Jaumes, vigoureux, jouit de la santé.

---

un sort rigoureux, avoit vu, il n'y avoit pas long-temps, à deux doigts de sa perte, son mari, à qui le quinquina, administré à temps, par mes conseils, rendit la santé, lorsqu'elle eut le malheur de perdre, en l'an 8, une fille unique, qui, à l'âge de trois ans, donnoit de grandes espérances, et faisoit déjà ses délices : cet enfant, atteint d'une fièvre putride accompagnée d'accidens nerveux, mourut, pour s'être obstiné à ne vouloir rien prendre, pendant le cours de sa maladie, pas même de l'eau sucrée.

IX.ème ET DERNIÈRE OBSERVATION.

Dans le temps que je transcrivois les observations précédentes, un Dragon du 3.e Régiment, âgé de 21 ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, fut reçu dans notre Hospice, le 11 germinal an 10.

Dans ma visite du soir, lui ayant fait, sur sa maladie, plusieurs questions, il me répondit, toujours, qu'il falloit qu'il retournât à la caserne pour prendre des informations de ses camarades, sur ce que je lui demandois : j'appris pourtant que ce Dragon avoit essuyé la pluie pendant quatre jours ; que la nuit dernière, étant ivre, il resta toute la nuit couché à la porte de la caserne, et que depuis quelque temps il se trouvoit dégoûté.

Je trouvai à ce malade, dans la première visite que je lui fis, une figure enluminée, un pouls tendu, une respiration gênée, une toux sèche, une langue couverte d'un sédiment d'une couleur jaunâtre ; je lui fis faire, de suite, une saignée ordinaire (1), que j'employai comme un moyen palliatif et nécessaire dans ce cas.

---

(1) A propos de la saignée, m'apercevant qu'elle est employée, journellement, dans nos contrées, dans tous les périodes des maladies, même de nature différente, indistinctement, dans toutes les saisons, et chez tous les individus de tous les âges, jai voulu connoître quels étoient les motifs qui pouvoient autoriser une pratique si contraire aux vrais principes de la saine médecine.

Le 12, la fièvre avoit baissé, la physionomie paroissoit naturelle; mais le délire étoit toujours permanent; le sang fut trouvé couenneux.

Pour parvenir à mes vues, j'ai consulté, d'abord, les observations et les écrits des bons praticiens, et j'ai appris, d'une part, que l'enfance; la vieillesse; les personnes du sexe; les tempéramens muqueux, pituiteux, bilieux, mélancoliques; les personnes qui se nourrissent, exclusivement, des végétaux et d'alimens peu substantiels; celles qui végètent dans l'inaction; celles qui dorment peu; les saisons de l'été et de l'automne; la température de l'air humide, chaude, ou froide; les vents du Midi régnans constamment pendant un certain temps; les lieux bas, couverts et marécageux, sur-tout pendant l'été; le pouls lent, foible, petit, intermittent, dans le second, ou troisième période d'une maladie; la foiblesse extrême décidée par des travaux pénibles, et long-temps soutenus, par l'usage immodéré des plaisirs de Vénus, et par la masturbation; les fièvres qui dépendent d'une altération profonde du sang; sont autant des raisons puissantes qui proscrivent généralement l'émission du sang, ou du moins, n'en demandent l'usage que d'une manière palliative et accessoire.

D'un autre côté, j'ai reconnu que la saignée ne doit s'employer que pour les affections essentiellement inflammatoires qui attaquent, de préférence, les adultes; les tempéramens sanguins; les personnes qui se nourissent d'alimens succulens, et qui font un usage immodéré des liqueurs spiritueuses, et qui prolongent le temps de leur sommeil; les habitans des pays montagneux, et des lieux où l'atmosphère se renouvelle sans cesse; les personnes qui négligent de se faire saigner lorsqu'ils en ont contracté la mauvaise habitude; et celles qui ont été exposées à quelques causes d'irritation, soit externes, soit internes; celles qui ont été saisies de la fièvre subitement; celles qui, dans le période d'irritation d'une maladie, ont un pouls dur, tendu, plein et vîte; enfin,

Le 13, mon Dragon étoit moire ; il expectoroit, de temps en temps, avec difficulté, une matière très-gluante et très-épaisse ; il avoit le pouls lent et embarrassé. Je lui

---

j'ai su que la saignée étoit indiquée, particulièrement, dans des maladies qui règnent dans le printemps, ou dans une constitution de l'air atmosphérique sèche, et modérément froide ; et qu'on l'emploie aussi pour modérer l'impétuosité de la circulation vers une partie déterminée, et faire cesser les hémorragies, non critiques, qui dépendent de l'afflux du sang sur l'organe qui la fournit.

J'ai poussé mes recherches dans la topographie médicale des lieux où je pratique la médecine ; comme les vents du Nord y soufflent assez souvent et renouvellent aussi fréquemment l'air de l'atmosphère ; comme les habitans y sont en général vigoureux, et que communément ils y font un usage immodéré des boissons spiritueuses, il est certain que l'émission du sang, sobrement conseillée, peut y convenir : mais comme en même temps les vents du Midi s'y font ressentir, dans la belle saison ; que les débordemens du Rhône y laissent toujours des eaux stagnantes et marécageuses qui, dans l'été, répandent la contagion ; que les fossés qui entourent la ville de Tarascon, contienent, presque toujours, des eaux croupissantes ; que ses rues sont couvertes, la plus grande partie de l'année, du fumier exhalant une odeur infecte ; que les maladies vénériennes, scrofuleuses, etc., y étendent, comme ailleurs, leurs funestes influences, et qu'aujourd'hui, les maladies gastriques compliquent presque toutes les maladies, il me paroît que l'on ne doit y conseiller la saignée qu'avec la plus grande réserve. L'expérience est venue à l'appui de ces observations ; et je puis attester que dans le cours de quatre années que j'ai suivi les maladies traitées dans l'hôpital de Tarascon, je n'en ai pas trouvé une seule qui fût essentiellement inflammatoire, et qui exigeât des saignées multipliées. Au surplus, je n'ai rien trouvé, dans mes recherches, qui fût contraire à

fis faire une potion, dans laquelle se trouvoient, entre autres substances médicamenteuses, deux grains d'oxide d'antimoine sulfuré rouge, et demi-gros de camphre.

La Sœur hospitalière, qui étoit veilleuse ce soir, eut de la peine à lui faire prendre, pendant la nuit, cette potion: elle n'y parvint qu'en répétant à ce Dragon, souvent, que ses camarades vouloient qu'il prît le médicament.

Le 14, notre malade paroissoit mieux; il avoit un peu sué et craché, sur le matin. Il poussa, dans la journée, une selle abondante; son pouls étoit plus naturel; malgré ce bien-être, ce Dragon déraisonnoit toujours. Dans ma visite du soir, je prescrivis la même potion du 13, sans addition du camphre, que je fis incorporer dans une conserve pour être pris en ballottes: de cette manière, notre malade consuma aisément, encore, un gros de ce suc concret, dans les 24 heures. Depuis, son état s'améliora; la sueur et les crachats se soutinrent pendant un jour encore; et notre Dragon recouvra sa raison, qu'il ne se rappeloit point d'avoir perdu.

---

l'expérience des bons praticiens, et aux principes de la médecine Hippocratique que j'ai puisé, pendant quatre ans, dans l'école de Montpelier; tout m'a paru, au contraire, s'opposer, d'une manière tranchante, à la facilité avec laquelle on répand, journellement, le sang, dans nos contrées.

Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultra citra que nequit consistere rectum.

HORACE.

Le 16, rien ne s'opposant à l'évacuation des saburres qui se trouvoient dans les premières voies de notre malade, je lui fis prendre le tartrite de potasse antimonié.

Le 18, on lui donna une purgation ordinaire qui produisit, par le bas, des évacuations abondantes à l'avantage du malade.

Le 19, il commença de prendre des alimens.

Le 27, enfin, notre Dragon sortit de l'Hospice pour continuer sa route.

Je pourrais produire, encore, plusieurs autres observations que j'ai été en même de faire avec quelques Chirurgiens des environs de Tarascon ; mais je me borne à celles-ci, les croyant suffisantes, pour prouver les bons effets qu'on peut retirer du camphre, donné à haute dose, dans les maladies catarrhales, contagieuses, d'une nature putride, accompagnées d'accidens nerveux, et d'un défaut de rapport dans l'ensemble des symptômes de ces maladies, ce qui caractérise la malagnité, prise d'une manière générale.

FIN.